

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 7 JUI 2023

Objet :

RLise Les Sablières
Convention Mission Référent Unique

N° : D – 2023 – 06 – 07 – 16

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Béatrice RIERA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Solène PELLE, Ludivine ALBERT.

Procurations : M. Olivier MONROS à Mme Géraldine ESCANDE, M. Yann RAMIREZ à Mme Françoise CRASSOUS, M. Jean-Philippe GARCIA à Mme Solène PELLE, M. Julien RIBES à M. René COUSIN.

Absent : M. Julien PUJOL

Secrétaire de séance : Mme Géraldine ESCANDE

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y aurait lieu de renouveler la convention de mise en œuvre dans le cadre de la mission de référent unique 2023-2024 en partenariat avec le RLise Les Sablières.

Il précise que pour cette nouvelle année, le Conseil départemental a signé une convention de 12 mois du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 et la convention proposée à la commune est donc également basée sur la même durée.

Le référent unique tient en mairie une permanence par semaine (les jeudis de 9h à 12h). La participation financière de la commune est de 0.40 €/ habitant et 55 € par bénéficiaire RSA accompagné sur l'année.

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

A l'unanimité des présents + 4 procurations,

Approuve les termes de la convention de mise en œuvre des missions du référent unique sur le territoire de la commune présentée et,

Autorise Monsieur le Maire à la signer avec le RLise Les Sablières.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Le Maire,

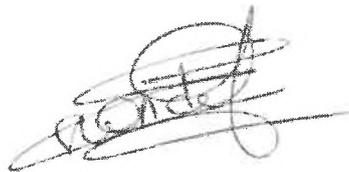
Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le **15 JUIN 2023**

ID : 034-213401359-20230607-D2023_06_07_016-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le **13 JUIN 2023**
Et publication ou notification
Du **15 JUIN 2023**
Le Maire :



Géraldine ESCANDE



Jean-François GUIBBERT

